



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024 Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SAUMUR
SAID ANJOU VALLEE
8 RUE SAINT-LOUIS
49417 SAUMUR CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 19 19 098 934 109
Déclarant 2 (C) : 13 76 898 107 431
Référence de l'avis : 25 49 A317547 86
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :
LE PATIS DE LA NOUE
16 RTE DEPARTEMENTALE 347
MAZE-MILON
49630 MAZE MILON
Numéro FIP : 490 50 90 6255807789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025
Identifiant service : 49041

JUILLARD THIERRY
OU JUILLARD MANUELA
LE PATIS DE LA NOUE
16 RTE DEPARTEMENTALE 347
MAZE-MILON
49630 MAZE MILON

Somme qui vous est remboursée

51,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2024.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP SAUMUR
SAID ANJOU VALLEE
8 RUE SAINT-LOUIS

49417 SAUMUR CEDEX

**Vous serez remboursé par virement le 25/07/2025
sur le compte bancaire suivant :**
FR76 1790 6000 325X XXXX XXX0 047
Identifiant de la banque : AGRIFRPP879
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 40 123
Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : JUILLARD THIERRY
Déclarant 2 - Nom de naissance : VAILLANT MANUELA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	20647	19122	1612	
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0	0		
Total des salaires et assimilés ²	20647	19122	1612	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2065	- 1912		
Déduction minimale.....			- 504	
Salaires, pensions, rentes nets.....	18582	17210	1108	36900
Revenu brut global.....				36900
Revenu imposable.....				36900
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				897
Décote.....				- 897
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				0
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :				- 51
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....				- 51
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				51
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				40123
Revenus exonérés	Déclar. 1	Déclar. 2		

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	219	3362
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	197	3026

PLAFOND EPARGNE RETRAITE
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)
Plafond total de 2023.....	16741	16741	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	4114	4114	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 4114	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 4399	+ 4399	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637	+ 4637	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 17264	= 17264	= 4637

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition..... 11,00%
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.